Fonds monétaire international

L'économie mondiale AU SERVICE DE TOUS



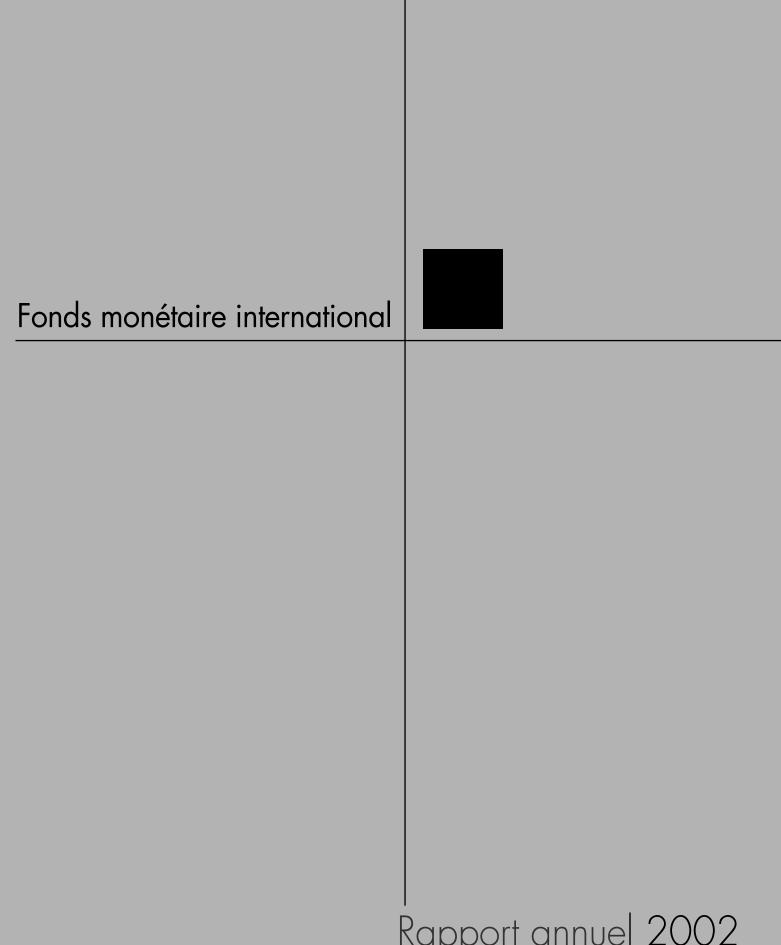








Rapport annuel 2002



Rapport annuel 2002

LES FAITS MARQUANTS

Préserver la stabilité dans un climat d'incertitude

u cours de l'exercice 2002, le FMI s'est trouvé confronté à de nouveaux défis importants dans un environnement mondial exceptionnellement instable. Aussi a-t-il été soumis à des pressions accrues dans l'exercice de deux de ses fonctions essentielles, qui sont de préserver la stabilité économique et financière mondiale et de soutenir l'effort mondial de lutte contre la pauvreté.

Après une période de forte expansion, l'activité mondiale a accusé un ralentissement généralisé en 2001. Cette évolution tient notamment au repli des cours des actions, à la hausse des prix de l'énergie et au resserrement de la politique monétaire des pays industrialisés en l'an 2000. L'économie internationale, déjà en perte de vitesse, a été encore affaiblie par les attentats terroristes du 11 septembre 2001, qui ont eu une incidence importante — quoique dans une large mesure temporaire — sur les conditions économiques. Cependant, au cours des premiers mois de 2002, en grande partie sous l'effet des mesures prises par les principales banques centrales pour abaisser les taux d'intérêt, des signes encourageants de reprise étaient apparus, mais la situation demeurait préoccupante dans un certain nombre de pays.

Dans ce climat d'incertitude, le FMI a poursuivi ses travaux sur la réforme du système monétaire international et a continué à se concentrer sur ses responsabilités essentielles, qui sont notamment d'aider à prévenir les crises financières dans ses pays membres.

Voici les faits marquants de l'exercice 2002 :

Les prêts du FMI

Les prêts relevant des facilités ordinaires du FMI et ses prêts concessionnels se sont fortement accrus, le ralentissement de l'économie mondiale ayant aggravé les difficultés de balance des paiements de plusieurs pays membres, dont les possibilités d'accès aux marchés de capitaux internationaux se sont réduites.

• Le montant engagé au titre des facilités ordinaires du FMI — accords de confirmation et mécanisme élargi de crédit (MEDC) — a triplé, passant de 13,1 milliards de DTS (près de 17 milliards de dollars) pour l'exercice 2001 à 39,4 milliards de DTS¹ (près de 50 milliards de dollars) pour l'exercice 2002. Les montants les plus élevés sont ceux qui ont été engagés dans le cadre d'accords de confirmation en faveur du Brésil et de la Turquie, soit respectivement 12,1 milliards de DTS et 12,8 milliards de DTS. Dans le cas du Brésil, 10 milliards de DTS ont été fournis au titre de la facilité de réserve supplémentaire (FRS), dont l'objet est de venir en aide aux pays dont la perte d'accès aux marchés est soudaine et déstabilisatrice. À l'heure

¹Au 30 avril 2002, 1 DTS = 1,2677 dollar EU.

Les grands argentiers se sont réunis à Ottawa en novembre 2001 pour coordonner la relance de l'économie mondiale après l'attentat du World Trade Center. Le Président du Comité du développement, Yashwant Sinha (à droite), s'entretient avec, de gauche à droite, Paul Martin (Canada), Président du Groupe des 20, Paul O'Neill (États-Unis), Secrétaire au Trésor, et Gordon Brown, Président du Comité monétaire et financier international.



actuelle, un volume croissant d'engagements de financement du FMI est considéré comme un volant de précaution, les emprunteurs ayant indiqué qu'ils n'entendent pas tirer sur la ligne ouverte par le FMI; sur les 34 accords de confirmation et accords élargis en vigueur, 16 ont fait l'objet de tirages. Fin avril 2002, le montant non tiré était de 26,9 milliards de DTS.

- Le montant net des *ressources utilisables non engagées* du FMI s'élevait à 64,7 milliards de DTS (82 milliards de dollars) fin avril 2002. Le ratio de liquidité (montant net des ressources utilisables non engagées/engagements liquides) était de 117 %, niveau sensiblement inférieur aux 168 % atteints l'exercice précédent, mais plus de trois fois et demie supérieur au creux enregistré avant l'augmentation des quotes-parts au FMI opérée en 1999.
- Au cours de l'exercice 2002, les *prêts concessionnels du FMI pour la réduction de la pauvreté* ont continué d'être acheminés par le biais de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) et de l'initiative conjointe FMI—Banque mondiale en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Durant l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé neuf nouveaux accords FRPC totalisant 1,8 milliard de DTS, dont 1,0 milliard a été décaissé, contre 0,6 milliard de DTS en 2001. Fin avril 2002, 26 pays membres admissibles avaient été amenés au point de décision dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des PPTE et un pays y avait été conduit dans le cadre du dispositif initial; le FMI avait engagé 1,6 milliard de DTS sous forme de dons et décaissé environ 0,7 milliard de DTS au titre de l'initiative.

La surveillance

Le FMI surveille les politiques de change de ses pays membres pour assurer le bon fonctionnement du système monétaire international. À cette fin, il examine régulièrement avec ses pays membres leurs politiques économiques et financières et suit constamment l'évolution de la situation économique et financière au niveau national, régional et mondial.

- En avril 2002, le Conseil d'administration a achevé, pour l'essentiel, son dernier examen biennal des *principes et de l'application de la surveillance du FMI*. Si cet examen a révélé que, dans son état actuel, le système de surveillance fonctionne bien, il a aussi mis en lumière un certain nombre de domaines dans lesquels les efforts doivent être poursuivis; en particulier, il importe de renforcer la surveillance des aspects institutionnels et structurels, notamment dans le secteur financier, et d'améliorer l'analyse de la viabilité de la dette.
- En septembre 2001, le Conseil d'administration a examiné le rôle du FMI dans l'*ouverture du commerce mondial* et la libéralisation des échanges. Les administrateurs ont indiqué que le FMI devait insister sur la nécessité d'amorcer le nouveau cycle de négociations à Doha, continuer à évoquer les échanges extérieurs dans le cadre de sa surveillance et des programmes qu'il appuie, jeter les bases de la libéralisation des échanges par son assistance technique et coopérer étroitement avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Banque mondiale.

Renforcer le système financier international

Depuis la crise mexicaine de 1994–95 et les crises asiatiques de 1997–98, on a beaucoup oeuvré pour renforcer le système financier international et la capacité du FMI et de ses pays membres à *prévenir les crises*. Il serait néanmoins peu réaliste de supposer que tous les pays membres seront toujours en mesure d'éviter les crises. Aussi le FMI a-t-il approfondi la réflexion sur les moyens d'aider les pays à *les résoudre*.

• Le FMI a renforcé son suivi de la *vulnérabilité de ses pays membres* aux crises extérieures en se fondant sur les projections actualisées des



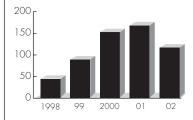
Le mécanisme de restructuration de la dette souveraine proposé par Anne O. Krueger, Première Directrice générale adjointe, a été l'une des initiatives majeures du FMI cette année.

Prêts ordinaires et concessionnels



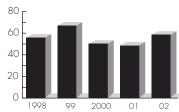
Ratio de liquidité du FMI

(Pourcentage, fin d¹exercice)



Encours des crédits du FMI

(Milliards de DTS, fin d'exercice)



- Perspectives de l'économie mondiale, les modèles de systèmes d'alerte rapide, les analyses détaillées des besoins de financement des pays membres, les informations sur le marché et les évaluations de la vulnérabilité du secteur financier et des risques de contagion.
- Ces dernières années, le FMI s'est attaché à promouvoir la *transparence* des politiques de ses pays membres, a cherché à améliorer l'information du public sur ses propres politiques et opérations et a encouragé les autorités nationales et le public à lui communiquer leurs points de vue. Par son site Internet (*www.imf.org*), il diffuse une quantité de renseignements sur ses activités.
- Au cours de l'exercice 2002, le FMI a réexaminé ses initiatives en matière de normes statistiques et, pour s'assurer de la qualité des données diffusées, a approuvé l'établissement d'un cadre d'évaluation de la qualité des données et son intégration aux rapports sur l'observation des normes et des codes (RONC).
- Conscient de l'importance cruciale d'une action concertée pour le renforcement des systèmes financiers, le FMI a continué à établir des «bilans de santé financière» dans le cadre du *programme d'évaluation du secteur financier* (PESF) lancé avec la collaboration de la Banque mondiale. Au 30 avril 2002, 27 PESF avaient été achevés et 50 autres pays s'étaient engagés à participer au programme.

Horst Köhler, Directeur général du FMI (à droite), rencontre Hamid Karzai, Président de l'Autorité intérimaire d'Afghanistan, le 29 janvier 2002. Le FMI a offert d'apporter son assistance technique à l'Afghanistan pour l'aider à régler ses problèmes bancaires, monétaires et budgétaires.



- Au cours de l'exercice, la réflexion sur la résolution des crises et le rôle du secteur privé s'est poursuivie. Le programme de travail établi à cet égard est centré sur quatre lignes d'action : accroître la capacité du FMI à évaluer la viabilité de la dette d'un pays; clarifier la politique d'accès du FMI; renforcer les outils disponibles pour associer le secteur privé à la résolution des crises financières; définir un cadre juridique qui soit plus ordonné et plus transparent pour la restructuration de la dette souveraine. Anne O. Krueger, Première Directrice générale adjointe du FMI, a proposé un nouveau mécanisme de restructuration de la dette souveraine, sur lequel elle a donné des précisions à la fin de 2001 et au début de 2002.
- Les travaux du FMI sur le combat contre le blanchiment d'argent ont été étendus à la lutte contre le financement du terrorisme après les attentats terroristes du 11 septembre.

Politique de financement et conditionnalité

Le FMI réexamine périodiquement la «conditionnalité» — conditions qu'il met à l'octroi de son aide financière pour être sûr d'être remboursé (afin que ses ressources puissent être mises à la disposition d'autres pays membres qui en ont besoin) et pour veiller au rétablissement de la viabilité extérieure, de la stabilité financière et d'une croissance durable dans le pays emprunteur — et la politique d'accès à ses ressources financières.

- Le dernier examen de la conditionnalité, qui se poursuivait encore à la fin de l'exercice 2002, a souligné que la conditionnalité doit être appliquée de manière à renforcer l'internalisation du programme, centrée sur les mesures essentielles à la réalisation de ses objectifs macroéconomiques et fondée sur une répartition claire des tâches entre les institutions internationales, notamment le FMI et la Banque mondiale.
- À l'issue de l'examen de la politique régissant l'accès des pays membres à ses ressources, le FMI a décidé de maintenir les limites d'accès annuelles et globales à leur niveau actuel tout en indiquant son intention d'examiner ultérieurement la politique d'accès à des concours de montant élevé.

Réduction de la pauvreté

La réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu est l'un des grands défis adressés à la communauté internationale, et le FMI continue à jouer son rôle dans ce domaine. En dehors de ses activités de prêt mentionnées ci-dessus, il a pris, au cours de l'exercice 2002, un certain nombre de mesures pour renforcer son soutien aux efforts de réforme et de développement des pays à faible revenu.

- Le FMI a reçu de cinq pays membres des contributions d'un montant d'environ 7 millions de DTS pour la bonification du taux de commission (intérêts) sur l'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit.
- Le FMI et la Banque mondiale ont achevé l'examen conjoint des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) qui, associés à de bonnes

politiques, devraient favoriser une croissance durable, le recul de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire fixés par l'ONU.

- Avec la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, le FMI a parrainé une initiative visant à accélérer la croissance et le recul de la pauvreté dans les sept pays à faible revenu de la Communauté des États indépendants.
- L'examen de la FRPC en mars 2002 souligne la nécessité de faire fond sur les progrès accomplis, en particulier dans la formulation de politiques de croissance favorables aux pauvres, d'améliorer la qualité et l'efficacité des dépenses publiques, de coordonner les travaux d'élaboration des programmes avec la Banque mondiale et d'établir une communication plus étroite avec les autorités, les bailleurs de fonds et la société civile dans les pays recourant à la FRPC.
- À la fin de l'exercice, le FMI a fait le point sur l'initiative PPTE et sur la réalisation de l'objectif de viabilité à long terme de la dette extérieure. À cette date, les engagements d'allégement de la dette des PPTE atteignaient 40 milliards de dollars (en valeur nominale).

Assistance technique et formation

L'assistance technique du FMI étaye sa surveillance ainsi que ses travaux d'élaboration des programmes, et elle a gagné en importance ces dernières années. Les recommandations issues du PESF, l'adoption de normes internationales, les indicateurs de suivi de l'initiative PPTE et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ont accru la demande d'assistance technique adressée au FMI.

- Au cours de l'exercice, le Centre régional d'assistance technique des Caraïbes a été créé à la Barbade. L'ouverture de deux autres centres régionaux d'assistance technique est prévue pour la fin de 2002, l'un en Afrique de l'Est et l'autre en Afrique de l'Ouest, dans le cadre de l'initiative du FMI pour le renforcement des capacités en Afrique.
- L'Institut du FMI a accru ses activités de formation d'environ 9 % par rapport à l'exercice 2001. Avec l'ouverture du Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine, le nombre des centres de formation régionaux a été porté à cinq.

Organisation et dotation en personnel

Plusieurs changements majeurs ont marqué l'exercice 2002.

- Le FMI a fait ses adieux à Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint, ainsi qu'à Michael Mussa, Conseiller économique et Directeur du Département des études. Il a accueilli leurs successeurs Anne Krueger et Kenneth Rogoff. Jack Boorman, qui a quitté ses fonctions de Directeur du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques, où il a été remplacé par Timothy Geithner, a conservé un rôle consultatif, devenant Conseiller spécial du Directeur général. Gerd Häusler a été nommé Conseiller et Directeur du Département des marchés de capitaux internationaux, créé au cours de l'exercice.
- Le Bureau d'évaluation indépendant est devenu opérationnel.
- Le processus budgétaire du FMI a été examiné par des experts externes, qui ont formulé des recommandations, dont certaines ont déjà été mises en pratique. D'autres réformes suivront en 2003 et 2004.

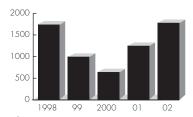
À la fin de l'exercice financier, le 23 juillet 2002, la République démocratique du Timor oriental est devenue membre du FMI.



Stanley Fischer est acclamé par le Conseil d'administration du FMI. Après avoir occupé les fonctions de Premier Directeur général adjoint de septembre 1994 à août 2001, M. Fischer a été le Conseiller spécial du Directeur général jusqu'au 31 janvier 2002.

FRPC: nouveaux engagements*

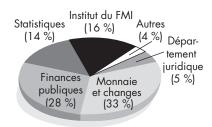
(Millions de DTS, exercices)



*Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (facilité d'ajustement structurel renforcée ayant 1999).

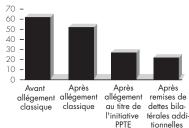
Assistance technique

(Ventilation fonctionnelle des ressources en années-personnes, exercice 2002)



PPTE : réduction de la dette

(Valeur actuelle nette de la dette, milliards de dollars; données au point de décision)



**Pays ayant atteint le point de décision au 30 avril 2002.

Le Directeur général et les Directeurs généraux adjoints

au 30 avril 2002



Horst Köhler, Directeur général du FMI (au centre), entouré de son équipe : Anne O. Krueger, Première Directrice générale adjointe (à gauche), Eduardo Aninat (assis) et Shigemitsu Sugisaki, Directeurs généraux adjoints.

Message du Directeur général

u cours de l'année écoulée, le système financier international a fait montre d'un ressort remarquable face au ralentissement marqué de la croissance mondiale, à une réévaluation fondamentale des marchés des actions dans les secteurs de la technologie et des télécommunications, et aux attentats terroristes aux États-Unis. Cette robustesse est à attribuer avant tout à l'action résolue des États-Unis et des autres pays industrialisés, en particulier aux efforts concertés déployés par les banques centrales, les autorités de contrôle et les institutions financières privées pour protéger les systèmes bancaires et de paiement après le 11 septembre. Il était en outre important que les pays membres du FMI se réunissent en novembre dernier à Ottawa pour arrêter une stratégie concertée visant à renforcer l'économie mondiale.

Depuis lors, l'activité économique a redémarré, mais il subsiste des incertitudes et des risques. La reprise ne saurait durer si les pays industrialisés avancés ne font pas preuve d'un ferme esprit d'initiative, en particulier s'ils ne font rien pour améliorer les perspectives de croissance durable de leurs économies et ne donnent pas l'exemple dans l'effort déployé pour mettre la mondialisation au service de tous.

Les crises asiatiques de 1997–98 ont suscité un débat crucial sur la mondialisation et la réforme de l'architecture financière internationale. Il est vrai que nous n'avons pas encore exploré à fond ce sujet, mais les leçons acquises ont donné lieu à d'importantes réformes. Le FMI s'est davantage ouvert et ses activités ont gagné en transparence. Nous avons cherché à rationaliser la conditionnalité et à assurer l'internalisation des réformes. Nous améliorons notre capacité à prévenir et gérer les crises. Pour faciliter la résolution de celles-ci, nous encourageons l'intégration de clauses d'action collective dans les accords d'emprunt et avons proposé la création d'un mécanisme de restructuration de la dette souveraine. Par ailleurs, nous coopérons plus étroitement avec la Banque mondiale et d'autres institutions internationales pour mieux répartir les tâches. Avec la Banque mondiale, nous avons lancé un vaste programme d'évaluation des points forts et des déficiences des secteurs financiers. Et, durant l'année écoulée, à l'instar d'autres organisations internationales, le FMI a intensifié la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La surveillance des marchés financiers et l'évaluation des vulnérabilités systémiques ont été renforcées par les travaux de notre nouveau Département des marchés de capitaux internationaux et ses rapports trimestriels sur la stabilité financière mondiale. Les récents scandales concernant les pratiques comptables et la gestion de certaines entreprises ont montré qu'il faut prêter attention aux risques et vulnérabilités que recèlent les économies avancées et examiner l'efficacité des règlements en vigueur. Nos travaux sur les normes et codes, qui aident à redéfinir les règles du jeu pour l'économie mondiale, peuvent être un volet de ce processus.

Le FMI joue un rôle actif dans la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. Au cours de mes entretiens avec les leaders politiques, les représentants des milieux d'affaires et de la société civile dans les pays à faible revenu, j'ai été frappé par leur volonté de s'attaquer aux causes internes de la pauvreté. Il est encourageant de constater que les dirigeants africains ont fait de la bonne gouvernance, de la conduite de politiques avisées et de la croissance des échanges et de l'investissement les grands axes du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NOPADA). Après examen des résultats de notre campagne mondiale d'information, il apparaît que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) sont largement considérés comme un moyen pratique de traduire cette volonté en actes. Le FMI demeure résolu à aider les pays à faible revenu par ses conseils, ses concours financiers, l'allégement de leur dette dans le cadre de l'initiative PPTE et son assistance technique — notamment par l'intermédiaire de centres régionaux, qui visent à renforcer les capacités des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

S'il est crucial de ne négliger aucun des éléments qui concourent à la réduction de la pauvreté, il est clair que l'accroissement des débouchés commerciaux est le meilleur moyen d'aider ceux qui s'aident eux-mêmes, car il ouvre la voie à l'autosuffisance, mais aussi parce que tous les pays, développés ou en développement, y gagnent. L'élimination des subventions qui faussent les échanges, notamment des subventions agricoles, et l'ouverture des marchés des pays développés et des pays en développement sont la clé d'un regain de confiance dans les perspectives d'une croissance mondiale dynamique et d'une prospérité partagée par tous les pays du globe.

4. Kühler

Conseil d'administration au 30 avril 2002

Arménie,

Bosnie-Herzégovine,

Israël, ex-République

Macédoine, Moldova,

Pays-Bas, Roumanie,

Arabie Saoudite

Bulgarie, Chypre,

Croatie, Géorgie

yougoslave de

Ukraine



Poste vacant* Meg Lundsager (Administratrice suppléante)



Ken Yagi Haruyuki Toyama



Allemagne

Albanie, Grèce, Italie,

Brunéi Darussalam,

Indonésie, République

Malaisie, Myanmar

Népal, Singapour,

Tonga, Vietnam

Cambodge, Fidji,

démocratique

populaire lao,

Thailande,

Bangladesh,

Sri Lanka

Bhoutan, Inde,

Malte, Portugal,

Saint-Marin

Karlheinz Bischofberger Ruediger von Kleist



Pierre Duquesne Sébastien Boitreaud

lan E. Bennett

Nioclás A. O'Murchú



Tom Scholar Martin A. Brooke



Autriche, Bélarus, Belgique, Hongrie, Kazakhstan, Luxembourg, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Turquie

Australie, Corée,

États fédérés

de Micronésie,

Îles Salomon, Kiribati,

Mongolie, Nouvelle-

Papouasie-Nouvelle

Guinée, Philippines,

Samoa, Seychelles, Vanuatu

Russie

Zélande, Palaos,

Îles Marshall,

Willy Kiekens Johann Prader

Danemark, Estonie,

Finlande, Islande,

Lettonie, Lituanie,

Norvège, Suède

Chine

Pérou, Uruguay



J. de Beaufort Wijnholds



Fernando Varela Hernán Oyarzábal



Pier Carlo Padoan Harilaos Vittas



Saint-Vincent-etles Grenadines, Sainte-Lucie

Bahreïn, Égypte,

Iraq, Jordanie,

Koweït, Liban,

Libye, Maldives,

Oman, Qatar,

République arabe

syrienne, Yémen

Algérie, Ghana,

islamique d'Iran,

Maroc, Pakistan,

République

Tunisie

Émirats arabes unis,

Antigua-et-Barbuda,

Bahamas, Barbade,

Dominique, Grenade,

Irlande, Jamaïque,

Saint-Kitts-et-Nevis,

Belize, Canada,



Ólafur Ísleifsson Benny Andersen



Michael J. Callaghan Diwa Guinigundo



Sulaiman M. Al-Turki Ahmed Saleh Alosaimi



Cyrus D.R. Rustomjee Ismaila Usman



Brésil, Colombie,

Haïti, Panama,

République

Dominicaine,

Trinité-et-Tobago

Suriname,

Équateur, Guyana,

Costa Rica,

El Salvador,

Espagne,

Guatemala

Nicaragua,

République

bolivarienne

du Venezuela

Dono Iskandar Djojosubroto Kwok Mun Low



A. Shakour Shaalan Mohamad B. Chatah



WEI Benhua Wang Xiaoyi



Alexeï V. Mojine Andrei Louchine



Roberto F. Cippa Wieslaw Szczuka



Murilo Portugal Roberto Junguito



R.A. Jayatissa



Abbas Mirakhor Mohammed Dairi



A. Guillermo Zoccali Guillermo Le Fort



Alexandre Barro Chambrier Damian Ondo Mañe

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Comores, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine Rwanda, São Toméet-Príncipe, Sénégal, Tchad, Togo

Note: Les noms des administrateurs suppléants sont indiqués en italiques. *Randal Quarles a quitté ses fonctions d'administrateur pour les États-Unis le 2 avril 2002.

RAPPORT ANNUEL 2002 RAPPORT ANNUEL 2002

Cadres de direction au 30 avril 2002

Jack Boorman*

Conseiller spécial du Directeur général

Gerd Häusler*

Conseiller

Kenneth S. Rogoff*

Conseiller économique

Abdoulaye Bio-Tchané Directeur, Département Afrique

Yusuke Horiguchi

Directeur, Département Asie et Pacifique

Timothy F. Geithner

Directeur, Département de l'élaboration et de l'examen des politiques

Kenneth S. Rogoff

Directeur, Département des études

Michael C. Deppler

Directeur, Département Europe I

John Odling-Smee Directeur, Département Europe II

Teresa M. Ter-Minassian

Directrice, Département des finances publiques

Claudio M. Loser

Directeur, Département Hémisphère occidental

Mohsin S. Khan

Directeur, Institut du FMI

François P. Gianviti

Conseiller juridique, Département juridique

Directeur, Département des marchés de capitaux internationaux

Stefan Ingves

Directeur, Département de la monnaie et des changes

Jeanette Morrison

Chef de la Division de rédaction et de publication

Paul Chabrier

Directeur, Département Moyen-Orient

Thomas C. Dawson II

Directeur, Département des relations extérieures

Margaret R. Kelly

Directrice, Département des ressources humaines

Shailendra J. Anjaria

Secrétaire, Département du secrétariat

Carol S. Carson

Directrice, Département des statistiques

Brian C. Stuart

Directeur, Département de la technologie et des services généraux

Eduard Brau

Trésorier, Département de la trésorerie

Barry Potter

Directeur, Bureau du budget et de la planification

Claire Liuksila

Directrice, Bureau de la gestion de l'assistance technique

Directeur, Bureau de la vérification et de l'inspection internes

Kunio Saito

Directeur, Bureau régional Asie et Pacifique

Flemming Larsen Directeur, Bureau européen (Paris)

Grant B. Taplin

Directeur par intérim et représentant spécial pour les questions commerciales, Bureau de Genève

Reinhard Munzberg

Directeur et représentant spécial auprès de l'ONU, Bureau auprès des Nations Unies

Montek Singh Ahluwalia

Directeur, Bureau d'évaluation indépendant

^{*}Ordre alphabétique.

Lettre de présentation du Rapport annuel au Conseil des gouverneurs

Le 28 août 2002

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter au Conseil des gouverneurs, conformément à l'article XII, section 7a), des Statuts du Fonds monétaire international et à la section 10 de la Réglementation générale du FMI, le Rapport annuel du Conseil d'administration pour l'exercice clos le 30 avril 2002. En application de la section 20 de la Réglementation générale, ce rapport fait état du budget administratif et du budget d'équipement du FMI approuvés par le Conseil d'administration pour l'exercice clos le 30 avril 2003, lesquels sont présentés au chapitre 8. Les états financiers vérifiés du département général, du département des DTS et des comptes administrés par le FMI pour l'exercice clos le 30 avril 2002 sont présentés à l'appendice IX.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Horst Köhler Président du Conseil d'administration

1. Kühler

Conseil des gouverneurs, Conseil d'administration, Comité monétaire et financier international et Comité du développement

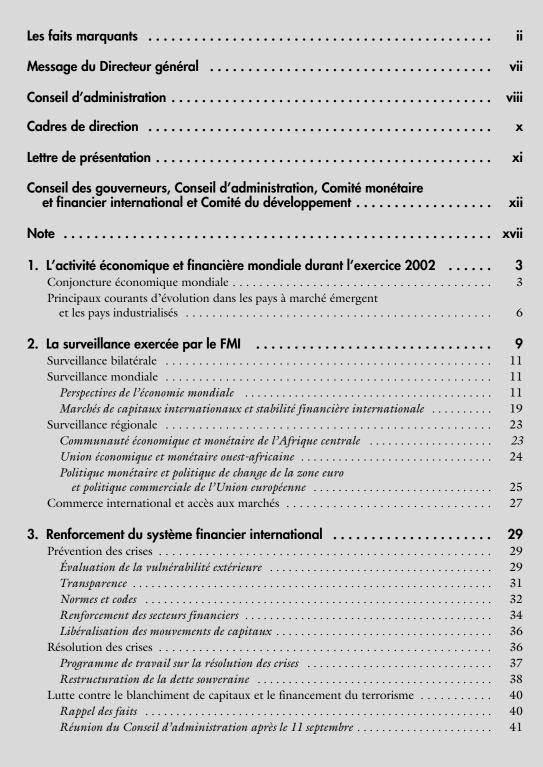
Le Conseil des gouverneurs — l'instance suprême de décision du FMI — est constitué d'un gouverneur et d'un gouverneur suppléant pour chaque État membre. Les gouverneurs, nommés par leur pays, sont le plus souvent ministres des finances ou gouverneurs de banque centrale. Le Conseil des gouverneurs est investi de tous les pouvoirs du FMI, qu'il peut déléguer, à l'exception de certains pouvoirs réservés, au Conseil d'administration. Il se réunit d'ordinaire une fois par an.

Le Conseil d'administration (le Conseil) conduit les affaires courantes du FMI. Il se compose de 24 administrateurs, nommés ou élus par des États membres à titre individuel ou par des groupes d'États, et du Directeur général, qui préside ses délibérations. Il se réunit plusieurs fois par semaine. Il fonde ses décisions principalement sur des études effectuées par la direction et par les services de l'institution. Durant l'exercice 2001/02, le Conseil a consacré 70 % de son temps aux affaires concernant les États membres (consultations ordinaires avec les États membres, examen et approbation de crédits) et le reste essentiellement à la surveillance mondiale et à diverses questions de politique générale (perspectives de l'économie mondiale, évolution des marchés de capitaux internationaux, ressources financières du FMI, architecture monétaire et financière internationale et rôle du FMI, initiative en faveur des pays pauvres très endettés, mécanismes du FMI et conception de ses programmes, entre autres).

Le Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs (ancien Comité intérimaire sur le système monétaire international) est un organe consultatif composé de 24 gouverneurs du FMI, ministres ou autres responsables de rang analogue; les États membres y sont représentés de la même façon qu'au Conseil d'administration. Le Comité monétaire et financier international se réunit normalement deux fois par an, en avril ou en mai, et au moment de l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs, en septembre ou en octobre. Il a notamment pour responsabilité de donner, au niveau ministériel, des orientations au Conseil d'administration, ainsi que de fournir des avis et de faire rapport au Conseil des gouverneurs sur les questions relatives à la gestion et à l'adaptation du système monétaire et financier international, en particulier sur les perturbations subites auxquelles ce dernier peut se trouver exposé, ainsi que sur toute proposition visant à modifier les Statuts du FMI.

Le *Comité du développement* (Comité ministériel conjoint des Conseils des gouverneurs de la Banque et du Fonds sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement) comprend 24 membres — ministres des finances ou autres responsables de rang comparable — et tient en général sa réunion au lendemain de celle du Comité monétaire et financier international. Il donne des avis et fait rapport aux Conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI sur tous les aspects du transfert de ressources réelles aux pays en développement.

TABLE DES MATIÈRES



4.	Politique de financement et conditionnalité du FMI	45
	Examen de la conditionnalité	45
	Rationalisation de la conditionnalité structurelle : premiers enseignements	48
	Renforcement de l'internalisation des programmes	49
	Vers une conditionnalité plus efficace	49
	Bilan d'activité	50
	Réexamen de la politique d'accès	51
5.	Lutte contre la pauvreté et allégement de la dette des pays à faible revenu	52
	Le contexte économique mondial et le soutien du FMI	
	aux pays à faible revenu	52
	Élargissement du soutien du FMI à l'effort mondial	
	pour la réduction de la pauvreté	53
	Réexamen des DSRP	54
	Réexamen de la facilité pour la réduction de la pauvreté	
	et pour la croissance	56
	L'initiative en faveur des PPTE et la viabilité de la dette	57
	Renforcement des capacités	60
	L'initiative en faveur des sept pays de la CEI	60
	Soutien de la communauté internationale	61
	Les perspectives	63
6.	Opérations et politiques financières de l'exercice 2002	64
	Activités de financement ordinaires	65
	Prêts	65
	Ressources et liquidité	67
	Quotes-parts: faits nouveaux	67
	Financements concessionnels	69
	Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC)	69
	Initiative PPTE renforcée	70
	Financement de l'initiative PPTE et des bonifications de la FRPC	70
	Placement des ressources du compte de versements spécial, de la FRPC et du fonds fiduciaire FRPC–PPTE	71
	Assistance d'urgence après un conflit	72
	Droits de tirage spéciaux	72
	Revenu, commissions, rémunération et répartition des charges	73
	Préserver les ressources du FMI et remédier aux arriérés	76
	Évaluation des diligences	
	Désinformation	77
	Impayés envers le FMI	77
7	Andrews to be become at farmers	00
/.	Assistance technique et formation	80
	Arrêter les priorités de l'assistance technique du FMI	80
	Évolution récente	82
	Bilan de l'assistance technique en 2002	84
	Extension des activités de formation de l'Institut du FMI	84
8.	Organisation, budget et dotation en personnel	88
	Organisation	88
	Le Conseil d'administration	88
	Les départements	88
	Bureau d'évaluation indépendant	92
	Budget administratif et budget d'équinement	92

R	léformes budgétaires	92
	udgets et dépenses effectives de l'exercice 2002	93
	udgets de l'exercice 2003	93
	Pptique à moyen terme	94
	ivelles nominations aux postes de direction	94
	sonnel	94
	Lecrutement et rétention du personnel	95
	èglement des différends	95
	rille des salaires	95
	Diversité	96
	ıveau bâtiment	98
Append	dices	99
	serves internationales	105
	pérations et transactions financières	110
-	incipales décisions du Conseil d'administration	131
	elations du FMI avec les autres organisations internationales	140
	elations extérieures	144
	ommuniqués de presse du Comité monétaire et financier international	
	du Comité du développement	148
	Aministrateurs et nombre de voix au 30 avril 2002	159
	nangements dans la composition du Conseil d'administration	163
	ats financiers	165
Abróvi e	ations	226
MDIEVIC	unons	220
Encadro	és	
2.1	Examen biennal de la surveillance du FMI	10
2.2	Premier rapport trimestriel	
	sur les marchés financiers mondiaux	14
2.3	Programme de Doha pour le développement	28
3.1	Le Conseil d'administration examine les directives	
	sur la gestion des réserves de change	31
	Normes statistiques du FMI	33
3.3	Collaboration aux travaux sur les normes	34
3.4	Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe du FMI,	
	propose un mécanisme de restructuration de la dette souveraine	39
3.5	Progrès dans la lutte contre le blanchiment de capitaux	
	et le financement du terrorisme pendant l'exercice 2002	42
	Le FMI demande au public son avis	48
	Objectifs de développement pour le Millénaire	53
	Conférence internationale sur les stratégies de lutte contre la pauvreté	54
	Qu'est-ce qu'un DSRP?	55
5.4	Principales caractéristiques des programmes appuyés par la facilité	- /
	pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC)	56
	Les initiatives africaines	61
	Conférence sur le financement du développement, Monterrey (Mexique)	62
	Notes d'information au public sur les activités financières du FMI	64
	Origine et emploi des financements du FMI	65
	Programme de transactions financières	67
	Ressources financières et liquidité du FMI	68
	Douzième révision générale des quotes-parts	69 74

6	7 Le Conseil d'administration dresse le bilan de l'évaluation des diligences	77
7	1 Combattre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme :	
	assistance technique et coordination	81
	2 Centre régional d'assistance technique des Caraïbes	83
	3 Sous-comptes d'assistance technique récemment créés	84
8	1 Représentants résidents du FMI	89
Table	eaux	
1	1 Aperçu général de l'économie mondiale	4
	1 Consultations au titre de l'article IV conclues au cours de l'exercice 2002	12
4	1 Facilités et mécanismes de financement du FMI	46
	1 Initiative renforcée en faveur des PPTE : classification des pays	59
6	1 Concours financiers du FMI approuvés pendant l'exercice 2002	66
	2 Nouvelles ressources engagées par des prêteurs	
	pour le financement de la FRPC, au 21 février 2002	70
6	3 Engagements et décaissements au titre de l'initiative PPTE	71
6	4 Contributions pour la bonification de l'aide d'urgence après un conflit	72
6	5 Valeur du DTS	74
6	6 Transferts de DTS	75
6	7 Arriérés envers le FMI de pays ayant des obligations impayées depuis	
	au moins six mois, par type d'obligations et durée	78
7	1 Indicateurs des prestations d'assistance technique selon les principaux domaines	
	d'activité et les initiatives et préoccupations essentielles du FMI	82
	2 Assistance technique : sources des prestations, exercices 1998–2002	85
	3 Programmes de formation de l'Institut du FMI, exercices 1998–2002	86
	4 Programmes de formation des instituts régionaux du FMI	87
	1 Recommandations de réforme du processus budgétaire interne du FMI	92
	2 Budget administratif et budget d'équipement, exercices 2000–03	93
	3 Ventilation des cadres du FMI par région et par nationalité	95
	4 Grille des salaires du FMI	96
	5 Ventilation du personnel par sexe	97
8	6 Ventilation du personnel par pays en développement et industrialisés	98
	hiques	
	1 Indicateurs mondiaux	5
	1 Initiative en faveur des pays pauvres très endettés : diagramme des flux	58
	1 Ratio de liquidité du FMI, avril 1993–avril 2002	68
	2 Taux d'intérêt du DTS, 1992–2002	74
	1 Assistance technique : ventilation fonctionnelle	86
	2 Assistance technique : ventilation régionale	86
	1 Fonds monétaire international : organigramme	90
8	2 Répartition des ressources par domaine d'activité, exercice 2003	94

NOTE

Le Rapport annuel du Conseil d'administration du FMI passe en revue les activités du Conseil au cours de l'exercice allant du 1^{cr} mai 2001 au 30 avril 2002, et surtout les discussions qui ont porté sur les opérations et la politique générale du FMI. Ces discussions sont menées à partir d'études préparées par les services de l'institution. D'ordinaire, ces études contiennent des informations factuelles et analytiques sur divers aspects du dossier examiné, ainsi que parfois des propositions avancées par la direction du FMI sur la façon dont le Conseil et l'institution doivent poursuivre cet examen. Si elles présentent le point de vue de la direction et des services de l'institution, elles ne reflètent pas nécessairement la position du FMI. Le Conseil est libre d'accepter ou de rejeter ces analyses et propositions. La position du FMI est plus précisément celle du Conseil, telle qu'elle se dégage de ses décisions ou est expliquée dans les déclarations résumant les discussions (appelées en général «résumés»).

L'unité de compte du FMI est le DTS; les conversions des données financières du FMI en dollars EU sont approximatives et faites pour des raisons de commodité. Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis. Au 30 avril 2002, 1 dollar était égal à 0,788826 DTS et 1 DTS à 1,267706 dollar (au 30 avril 2001, ces taux étaient de 0,7900204 DTS et de 1,26579 dollar, respectivement).

Les symboles et conventions ci-après sont utilisés dans ce rapport :

- ... indique que les données ne sont pas disponibles.
- indique que le chiffre est égal à zéro ou inférieur à la moitié de l'unité indiquée par le dernier chiffre retenu ou que la rubrique est sans objet.
- entre des années ou des mois (par exemple 2000–01 ou janvier–juin) indique la période couverte de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois, inclusivement.
- / entre deux années (par exemple 2000/01) indique un exercice budgétaire ou financier.

Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.

Dans le présent rapport, le terme «pays» ne se rapporte pas nécessairement à une entité territoriale constituant un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux. Il s'applique également à un certain nombre d'entités territoriales qui ne sont pas des États, mais sur lesquelles des statistiques sont établies et publiées au plan international de façon distincte et indépendante.